

CSA-R DSNJ

du 2 juillet 2025

MISE EN ROUTE JDC-NG AU PAS DE CHARGE

Le CSA-R DSNJ s'est tenu, mardi 2 juillet 2025 sous la présidence du Général GIVRE, directeur de notre chaîne.

Vos élus(es) **FORCE OUVRIÈRE**, présents à cette instance : Corinne FRIPIER (CSNJ Toulouse), Sophie GIL (CSNJ Perpignan) et Paul MORAU (CSNJ de la Réunion).

Après lecture de notre déclaration liminaire (ci-après), ouverture de la séance par le président du CSA/R.

Le président, en introduction, nous réaffirme sa satisfaction quant aux échanges avec les personnels civils de la chaîne. Il tient à nous préciser que lors d'une soirée chez le ministre, la JDC-NG est citée en exemple dans notre ministère.

A l'issue de la lecture de notre déclaration liminaire, le président nous a confirmé que les fiches de postes étaient en cours de rédaction et que ces travaux se réaliseront en collaboration avec les organisations syndicales, même si nous ne sommes pas décisionnaires en finalité.

Le président souligne l'importance du CSA-R qui doit être l'instance propice pour échanger et permettre que l'information donnée soit universelle.

La manutention est bien prise en compte, avec 4 personnes, l'allègement des valises et la possibilité de charger la veille dans les véhicules est faisable.

Concernant la problématique des découchés, le président a conscience qu'il reste encore du travail sur ce point. Dans la mesure du possible, il faudrait revoir le nombre de découchés à la baisse et valoriser le temps de récupération afin de ne pas pénaliser les agents.

Notre direction est attractive, dicit le président, nous redevenons une priorité. L'impact sur la jeunesse est très fort et ses effets sont à la hauteur des enjeux nationaux. Il a été constaté une augmentation de prise de contact dans les CIRFA suite à la réalisation des JDC-NG.

L'arrivée du nouveau DRH-MD est une véritable opportunité pour la chaîne du service national. Les dossiers liés au dialogue/jeunesse sont en cours.

Pour donner suite aux restructurations de la Direction Centrale, la DSNJ a la capacité de réemployer le personnel impacté par les transformations, les 16 agents restructurés ont tous été reçus en entretien. Il n'y aura pas de mobilité géographique forcée entre Balard et Orléans.

Une seule incertitude demeure sur la création de 30 postes « marketing digital » (à la sous-direction mobilité), si pas de RH supplémentaire dans ce domaine pas de nouveau programme déployé sur « Défense plus ».

Force Ouvrière, prend acte sur la non-mobilité des agents, mais reste vigilante.

Projet de modification de l'instruction N° 2500 JDC

Pour le moment la modification pour 2025 ne concerne que l'administration centrale, elle sera à nouveau modifiée en 2026 pour la partie territoriale.

Point JDC-NG : Développement et situation actuelle

Le développement de la JDC-NG est un investissement collectif, l'expérimentation s'est faite en un temps record avec en ligne de mire le 1^{er} septembre 2025, et de ce fait la disparition de la JDC classique à cette même date à l'exception de l'outre-mer.

Dès septembre 2025, application de la JDC-NG et mise en ligne de l'application « Défense plus ». La 3P25 permettra le réglage des curseurs, adaptation et remontée du terrain. L'objectif est d'avoir tout réglé pour le 1^{er} janvier 2026 afin d'obtenir un rythme de croisière y compris pour l'outre-mer.

Dans le déroulé de la JDC-NG, la direction voulait se séparer du test DDL, impossible d'obtenir l'aval de l'éducation nationale. Cependant lors de cet atelier « test » il est envisagé d'ajouter des petits films d'informations générales, (dons d'organe, sécurité routière, addictions, égalité femme/homme, présentation du dispositif SMV...) et un petit questionnaire sur les motivations dans la vie du jeune.

La remise du certificat se fera physiquement avant qu'il ne soit disponible dans l'application. Le bleuet de France sera remis pour symboliser le lien intergénérationnel.

La responsabilité du stockage des rations incombe au SCA et non à la DSNJ.

Afin de décaler l'heure de départ ou d'avoir un découché en moins, il y a une possibilité de gagner du temps sur l'organisation des équipes et le chargement/déchargement du matériel avant et après la JDC, en pré-positionnant le matériel sur les sites militaires uniquement, mais en aucun cas

en réduisant le temps des ateliers le jour de la JDC.

Pas de mode dégradé pour les JDC-NG si connaissance de l'absence d'un animateur 48 à 24 h avant, celui-ci doit être obligatoirement remplacé par les ADS.

Au-delà de 2 animateurs absents, annulation de la JDC, pas de remplacement par un référent CSNJ. Si le jour de la JDC, un animateur est absent, un référent prendra le rôle d'animateur et si 2 animateurs sont absents, le 2^{ème} animateur sera remplacé par un chef de groupe.

Il est demandé au CSNJ d'anticiper sur une longue période la convocation des animateurs.

Les référents auront pour rôle : les fiches administratives, le test de lecture, les entretiens et l'atelier IRV.

Pour les chefs de session qui le souhaitent, une sonorisation avec un micro pourra être mis à leur disposition lors de leur JDC pour la lecture des scripts.

Si le FORUM des métiers est une charge supplémentaire de gestion dû à l'absence des ADS (Armées Direction et Service), celui-ci sera supprimé et pourra être remplacé par l'atelier IRV dès que celui-ci sera doté de nouvelles vidéos.

Il y aura une dotation supplémentaire en matériel (IRV) au profit des CSNJ.

Le profil des réservistes est varié : jeunes étudiants, anciens militaires et conjoints d'agent de la chaîne SN. Elle se fera de façon croissante, 3p25 100 réservistes, 2026 500 réservistes et 1000 pour 2027. En 2026, l'Armée de terre va intégrer dans la formation des sous-officiers de l'ENSOA l'animation de la JDC-NG.

Concernant les formations JDC-NG, en plus des formations animateurs ADS et réservistes DSNJ, une formation est à définir pour les chefs de session.

Une vidéo sur le jeu stratégie va être mise en place pour pouvoir s'auto-former.



Livraison du matériel

L'agenda de livraisons du matériel se décline ainsi :

- Courant de l'été : les rations
- Septembre et octobre 2025 : véhicules utilitaires, (ajustement des besoins possible pour janvier 2026). Kakémonos, puis essayage et commande des tenues du personnel civil.
- Novembre-Décembre 2025 : Les rations

■ Les Sites

Le directeur veut, qu'en 2026, tous les sites prévus, même exceptionnels, soient occupés au moins une fois.

■ Point d'étape JDC mai 2025

Au 18 juin 2025, nous avons pris de l'avance sur la 3P25, aussi le taux d'absentéisme sur les 1P et 2P25 n'était que de 11 %.

Pour 2026 était prévu 790 900 jeunes à peu près dont certains ont fait le SNU.

Objectif 2027 : 800 000 jeunes, sûrement au-delà car il n'y aura plus de jeunes qui auront fait le SNU.

De plus, le taux d'intérêt des jeunes, a vu une réelle augmentation d'environ 3 %, entre la JDCa et la JDC-NG.

■ JDM

A compter de 2026, les séjours SNU reprennent du service, uniquement au profit des jeunes des classes engagées. A savoir que le lien SNU/JDC a été révolu. Nous ne participerons plus à ces séjours SNU et ceux-ci ne donneront plus par équivalence le certificat de participation à la JDC.

■ DÉFENSE+

C'est une application qui a été créée en 5 mois, par des équipes de projet intégré et qui sera livrée le 8 septembre 2025.

Elle couvre l'ensemble du parcours de citoyenneté en amont et en aval de la JDC (du recensement à l'engagement), lien numérique durable entre les jeunes et le MINARM qui aura une augmentation des fonctionnalités au fur et à mesure du temps (facilitation du parcours usagé, disponibilité des documents...).

« Défense+ » est une vitrine et un moyen de communication, de fiabilisation et d'enrichissement des données, des compétences des jeunes.

Pour être recontacté, un bouton « je veux être utile » sera intégré à la demande, du cabinet du ministre.

L'application « Défense+ » sera l'équivalence à un passeport défense.

■ MAJDC.FR

Un nouveau chat bot (génie), a été mis à jour ces dernières semaines. Il fonctionne désormais avec LGPT (l'IA), ce qui le rend plus interactif et précis dans ses réponses.

Les projets plus lointains, si l'IA peut réaliser certaines tâches qui étaient auparavant réalisées par le personnel, les tâches des agents seront modifiées en favorisant, par exemple, la réouverture au public... mais l'IA ne supprimera pas les postes.

■ Bilan avancement

L'Année 2025, la chaîne du service national a eu une augmentation de 19 % pour les promotions dans le corps des administratifs avec moins de conditionnants qu'en 2024.

Dans le corps des techniques, il y a eu un équilibrage promus/conditionnants, entre 2024 et 2025.

Pour donner suite aux nouvelles fonctions, le repyramidage est en cours de réflexion. Ne sont pas oubliés, les référents métiers et les adjoints au chef de section qui sont toujours catégorie C.

La chaîne reste attractive, les promotions au choix sont supérieures aux avancements par concours ou examens.



■ Bilan CIA

En 2024, la DSNJ n'a pas instauré de plafond en dehors de celui réglementaire.

Pour 2025, le CIA exceptionnel pourrait être réévalué pour les catégories C qui seront chefs de sessions sur la 3P25, ou l'IFSE : tout est à l'étude.

La fongibilité de l'enveloppe CIA de catégorie supérieure vers les catégories inférieures est autorisée (pas l'inverse).

Le président précise attendre la diffusion de l'accord cadre ministériel pour créer un groupe de travail concernant la transformation de l'accord cadre DSNJ.

Force Ouvrière reste vigilante pour toute modification de ces accords-cadres DSNJ. Nous apporterons une analyse et des suggestions complémentaires dans un souci permanent d'accompagnement des agents.

VOS ELUS LOCAUX, VOS ELUS EN FS, VOS ELUS CSA/R restent disponibles pour vous accompagner

■ CONCLUSION

En conclusion de ce CSA-R, le directeur est satisfait de l'engagement permanent des agents pour que la JDC-NG ait pu se mettre en place dès le mois de septembre 2025 et demande à ce que l'on croit en sa sincérité et à son engagement.

FO ne demande qu'à y croire et attend que l'investissement des agents de la chaîne soit enfin reconnu et récompensé à sa juste valeur.

PARIS, le 8 juillet 2025

FO DÉFENSE est présente pour vous **défendre, revendiquer, informer et agir pour vous.**



CSA-R DSNJ

CSA de Réseau de la Direction du Service National et de la Jeunesse

du 2 juillet 2025

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Avant de commencer, nous souhaitons exprimer notre mécontentement concernant les multiples changements de date de ce CSA-R. Au-delà des conséquences pratiques que sont les coûts supplémentaires et les perturbations d'agenda, cette situation témoigne un manque de considération et nuit à l'instauration d'un dialogue social constructif.

Nous espérons qu'une telle situation ne se reproduise pas à l'avenir.

FO DÉFENSE, sous votre autorité, Monsieur le Président, rappelle son attachement aux missions régaliennes que porte la DSNJ.

FO DÉFENSE approuve que la JDC-NG est plus attractive pour les jeunes et déplore cependant sa mise en place hâtive dès septembre 2025 au détriment des agents qui n'ont pas une vue d'ensemble complète sur l'organisation contrôlée des sites.

Sur les CSNJ ou les agents de catégorie C pallieront au manque de catégorie B en qualité de chef de session des JDC-NG, FO souhaite que ces agents ne servent pas de solution intermédiaire pour compenser ce déficit et demande que leurs investissements soient reconnus à leur juste valeur.

FO DÉFENSE demande de prendre en compte les nouvelles missions : animation de l'atelier IRV, logistique accrue, conduite d'une cérémonie des couleurs et de clôture, lecture de multiples scripts, repas sous rations...et indique que les modifications substantielles des fiches de poste doivent permettre l'attribution d'un ticket mobilité.

Pour FO ces nouvelles contraintes et missions ne peuvent se faire sans la revalorisation de l'IFSE et l'octroi de primes JDC-NG et ceux afin de rendre la mission attractive également pour les agents.

Concernant la création des 2 ESNJ, **FO** souhaite connaître leur zone de compétence, les CSNJ qui y seront rattachés et l'impact sur les effectifs. Quel sera la politique de la DSNJ en matière de recrutement ?

Le programme de la JDC-NG sur les sites plus éloignés entraîne des amplitudes horaires au-delà de 10 heures de travail quotidien et implique une multiplication des découchés. **Pour FO** les JDC-NG ne doivent pas prendre le pas sur la vie de famille.

FO se satisfait d'avoir été entendu dans les différentes formations spécialisées concernant les problèmes liés à la manutention, bien que la charge répartie reste réelle.

FO demande que le personnel dispensé de JDC-NG prenne part à l'effort collectif en réalisant la préparation administrative.

À la lecture du profil du nouveau DRH-MD, les élus **FO** du CSA-R DSNJ soulignent l'appétence du nouveau directeur, issu du cabinet du Min-Arm, sur les enjeux de la jeunesse. Cette nomination va-t-elle impacter des changements au sein de la DSNJ ?

La question de l'environnement professionnel est souvent mise à mal au sein de la DSNJ et de nombreux CSNJ : dû au management perfectible qui ne respecte pas toujours les enjeux organisationnels et qui met en difficulté non seulement la performance des équipes, l'harmonie et le bien être au travail des agents. Des problèmes subsistent dans certains ESNJ et CSNJ où l'atmosphère devient irrespirable.

Pour FO cela fait ressurgir la question principale de la Qualité de Vie au Travail (QVT) au sein de la DSNJ.

L'administration doit penser à de vrais parcours professionnels des catégories C qui sont les oubliés du ministère des Armées. Cette question a été inscrite, par **FO**, à l'agenda social ministériel.

FO DÉFENSE fait le triste constat qu'il reste encore des référents métiers qui ne sont toujours pas catégorie B.

FO DÉFENSE n'oublie pas, dans ses revendications, l'Outre-mer. Des chefs de section JDC sont des catégories C et, à ce jour, aucun plan de requalification n'est prévu par la DSNJ.

FO DEFENSE revendique une politique de carrière valorisante pour le personnel travaillant au sein de la chaîne.

La résilience des personnels de la DSNJ est exemplaire, à quand une reconnaissance à leur juste valeur ?

Les élus(es) du CSA-R DSNJ, à l'image de la Fédération **FO DÉFENSE**, souhaitent des avancées sociales significatives dans le cadre de la révision de l'accord cadre relatif au temps de travail actuellement en cours de négociation. Le personnel civil de la DSNJ tout comme le personnel civil du MINARM, sont pleinement investis au quotidien dans l'accomplissement de leurs missions.

Par conséquent, pour **FO**, cet avenant doit être à la hauteur de leur engagement.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre attention.

La délégation Force Ouvrière